WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 13.01.2022, Révision 12.01.2022 Version 01 Page 1 / 13

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Magic Mask Plus

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations pertinentes

Protection de peinture

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société WAXOYL AG

Seewenweg 5

4153 Reinach / SUISSE Téléphone +41-61-28177 94 Téléfax +41-61-28177 85 Site internet www.waxoyl.com E-mail info@waxoyl.ch

Secteur informatif

Informations techniques info@waxoyl.ch
Fiche de Données de Sécurité sdb@chemiebuero.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organe consultatif ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Pas de classification.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger

Mentions de danger Aucun

Caractéristique particulière EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Contient: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. EUH208 Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Dangers pour la santé Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations.

Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

 Dangers pour l'environnement
 Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

Autres dangers D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 13.01.2022, Révision 12.01.2022 Version 01 Page 2 / 13

3.2 Mélanges

Le produit est un mélange.

20 production initiality.	
Conc. [%]	Substance
1 - < 5	2-Butoxyéthanol
	CAS: 111-76-2, EINECS/ELINCS: 203-905-0, EU-INDEX: 603-014-00-0, Reg-No.: 01-2119475108-36-XXXX
	GHS/CLP: Acute Tox. 4: H302 H312 H332 - Eye Irrit. 2: H319 - Skin Irrit. 2: H315
< 0,05	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one
	CAS: 2634-33-5, EINECS/ELINCS: 220-120-9, EU-INDEX: 613-088-00-6, Reg-No.: 01-2120761540-60-XXXX
	GHS/CLP: Acute Tox. 4: H302 - Skin Irrit. 2: H315 - Skin Sens. 1: H317 - Eye Dam. 1: H318 - Aquatic Acute 1: H400 - Aquatic Chronic 2: H411,
	Facteur M (toxicité aiguë): 1
	SCL [%]: >= 0,05: Skin Sens. 1: H317

Commentaire relatif aux composants Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des

substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).

Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Après inhalation Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaises, se rendre chez le médecin.

Après contact cutané En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Après ingestion Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié Eau pulvérisée.

Dioxyde de carbone. Mousse stable aux alcools. Produits extincteurs en poudre.

Agent d'extinction non approprié Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à

la réglementation locale en vigueur.

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 13.01.2022, Révision 12.01.2022

Version 01

Page 3 / 13

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant universel). Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir les SECTION 8+13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques. Veiller à une bonne aspiration sur l'environ de transformation.

Nettoyer soigneusement la peau après le travail et avant les pauses.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires et des aliments pour animaux.

Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.

Conserver les récipients hermétiquement fermés.

Tenir à l'abri des échauffements/surchauffes.

Protéger du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 13.01.2022, Révision 12.01.2022

Version 01

Page 4 / 13

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)

Substance

2-Butoxyéthanol

CAS: 111-76-2, EINECS/ELINCS: 203-905-0, EU-INDEX: 603-014-00-0, Reg-No.: 01-2119475108-36-XXXX

VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 10 ppm, 49 mg/m³, TMP 84 FT 76

VLCT: Valeur limite court terme (15min): 50 ppm, 246 mg/m³

Composants possédants une valeur limite d'exposition (EU)

Substance / CE VALEURS LIMITES

2-Butoxyéthanol

CAS: 111-76-2, EINECS/ELINCS: 203-905-0, EU-INDEX: 603-014-00-0, Reg-No.: 01-2119475108-36-XXXX

8 heures: 20 ppm, 98 mg/m³, H

Court terme (15 minutes): 50 ppm, 246 mg/m³

DNEL

Substance

2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2

Industrie, inhalation (vapeur), Effets locaux à court terme, 246 mg/m³

Industrie, inhalation (vapeur), Effets systématiques à court terme, 1091 mg/m³

Industrie, inhalation (vapeur), Effets systématiques à long terme, 98 mg/m³

Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à court terme, 26,7 mg/kg bw/day

Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 6,3 mg/kg bw/day

Consommateurs, inhalation (vapeur), Effets locaux à court terme, 147 mg/m³

Consommateurs, inhalation (vapeur), Effets systématiques à court terme, 426 mg/m³

Consommateurs, inhalation (vapeur), Effets systématiques à long terme, 59 mg/m³

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, CAS: 2634-33-5

Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 0,966 mg/kg bw/day

Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 6,81 mg/m³

Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 0,345 mg/kg bw/day

Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 1,2 mg/m³

PNEC

Substance

2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2

Sol, 2,33 mg/kg

Sédiment (Eau de mer), 3,46 mg/kg

Sédiment (Eau douce), 34,6 mg/kg

Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 463 mg/l

Eau de mer, 0,88 mg/l

Eau douce, 8,8 mg/l

Ingestion (alimentaire), 0,02 g/kg

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, CAS: 2634-33-5

Sol, 3 mg/kg soil dw

Sédiment (Eau douce), 4,99 µg/kg sediment dw

Sédiment (Eau douce), 49,9 µg/kg sediment dw

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 13.01.2022, Révision 12.01.2022 Version 01 Page 5 / 13

Eau de mer, 0,403 µg/L

Eau douce, 4,03 µg/L

Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 1.03 mg/L

Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la

configuration des installations

techniques

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations

sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.

Protection des yeux

lunettes de protection. (EN 166:2001)

Protection des mains 0,4 mm Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374-1/-2/-3).

Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations,

veuillez vous adresser au fournisseur de gants.

Protection corporelle

Vêtement de protection (EN 340)

Divers Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas respirer les vapeurs/aérosoles.

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance

chimique des moyens de protection.

Protection respiratoire En cas de dépassement des valeurs limites sur le lieu de travail ou en cas d'aération

insuffisante : porter une protection respiratoire appropriée.

Pour une brève exposition, appareil à cartouche filtrante combinée A-P2. (DIN EN 14387)

Risques thermiques

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou

limiter les émissions

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 13.01.2022, Révision 12.01.2022 Version 01 Page 6 / 13

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiqueliquideCouleurincoloreOdeurcaractéristiqueSeuil olfactifnon applicable

Valeur du pH 7,2

Valeur du pH [1%]

Point d'ébullition [°C]

Non déterminé

Point d'éclair [°C]

Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) [°C]

Limite inférieure d'explosion

Non applicable

Limite supérieure d'explosion

Non applicable

Propriétés comburantes Non

Pression de vapeur/pression de gaz

[kPa]

Non déterminé

Densité [g/cm³]1,07 (20 °C / 68,0 °F)Densité relativeNon déterminéDensité de versement [kg/m³]Non applicableSolubilité dans l'eauMiscibleSolubilité autres solvantsacétone

Coefficient de partage [n-

octanol/l'eau]

Non déterminé

Viscosité cinématique

Non déterminé

Densité de vapeur relative

Non déterminé

Vitesse d'évaporation

Non déterminé

Point de fusion [°C]

Température d'auto-inflammation

Temp. de décomposition [°C]

Non déterminé

Caractéristiques des particules

Non applicable

9.2 Autres informations

Aucun

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun risque connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable sous des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact avec agents d'oxydation forts.

10.4 Conditions à éviter

Voir la SECTION 7.2.

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 13.01.2022, Révision 12.01.2022

Version 01

Page 7 / 13

10.5 Matières incompatibles

Agent d'oxydation Alcalis forts. Acides forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 13.01.2022, Révision 12.01.2022 Version 01 Page 8 / 13

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë

Produit

ATE-mix, oral, > 2000 mg/kg

Substance

2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2

LD50, oral, Cobayes, 1414 mg/kg

LD50, oral, rat, 1746 mg/kg (OECD 401)

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, CAS: 2634-33-5

LD50, oral, rat, 490 - 670 mg/kg bw

Toxicité dermale aiguë

Produit

ATE-mix, dermique, > 2000 mg/kg

Substance

2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2

LD50, dermique, Cobayes, > 2000 mg/kg (OECD 402)

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, CAS: 2634-33-5

LD50, dermique, rat, 2000 mg/kg bw

Toxicité aiguë par inhalation

Produit

ATE-mix, inhalatoire (vapeur), > 20 mg/l 4h

Substance

2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2

LC0, inhalatoire (vapeur), > 3,1 mg/l/1h

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Substance

2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2

Étude, irritant

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, CAS: 2634-33-5

Harmonised classification: Eye Dam. 1 H318

Corrosion cutanée/irritation cutanée En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Substance

2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2

Étude, irritant

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, CAS: 2634-33-5

Harmonised classification: Skin Irrit. 2 H315

Sensibilisation respiratoire ou

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 13.01.2022, Révision 12.01.2022

Version 01

Page 9 / 13

cutanée

Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Substance

2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2

dermique, Cobayes, OECD 406, négatif

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, CAS: 2634-33-5

Harmonised classification: Skin Sens. 1 H317

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Substance

2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2

inhalatoire, non irritant

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Substance

2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2

LOAEL, oral, rat, 69 mg/kg bw/day, Étude, négatif

LOAEC, inhalatoire, rat, 152 mg/m³, Étude, négatif

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, CAS: 2634-33-5

NOAEL, oral, rat, 69 - 150 mg/kg bw/day

Mutagénèse

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Substance

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, CAS: 2634-33-5

in vivo, négatif

in vitro, négatif

Toxicité sur la reproduction

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Substance

2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2

NOAEL, oral, rat, 720 mg/kg bw/day, Étude, négatif

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, CAS: 2634-33-5

NOAEL, oral, rat, 112 mg/kg bw/d (Effect on fertility), aucun effet nocif observé

Cancérogénèse

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Substance

2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2

NOAEC, inhalatoire, rat, 125 mg/m³, Étude, négatif

Danger par aspiration

Remarques générales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucun

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 13.01.2022, Révision 12.01.2022

Version 01

Page 10 / 13

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

Autres informations

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Substance	
2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2	
LC50, (96h), Oncorhynchus mykiss, 1474 mg/l (OECD 203)	
EC50, (72h), Pseudokirchneriella subcapitata, 1840 mg/l (OECD 201)	
EC50, (48h), Daphnia magna, 1550 mg/l (OECD 202)	
EC0, (16h), Pseudomonas putida, 700 mg/l (DIN 38412)	
NOEL, (21d), Daphnia magna, 100 mg/l (OECD 211)	
NOEL, (21d), Brachidanio rerio, > 100 mg/l	
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, CAS: 2634-33-5	
LC50, (96h), poisson, 2.15 - 22 mg/L	
EC50, (72h), Algae, 70 - 150 μg/L	
EC50, (48h), Invertebrates, 2.9 - 2.94 mg/L	

12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les

compartiments de l'environnement

Non déterminé

Comportement dans les stations

d'épuration

Non déterminé

Biodégradabilité

Non déterminé

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il ne faut pas s'attendre à des accumulations dans les organismes.

12.4 Mobilité dans le sol

Une substance qui s'écoule peut pénétrer dans le sol et entraîner des contaminations du sol et des nappes souterraines.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

12.7 Autres effets néfastes

Aucun connu.

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 13.01.2022, Révision 12.01.2022 Version 01 Page 11 / 13

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

Produit

Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en

vigueur.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

080112

Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

150102

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport routier vers ADR/RID MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport fluvial (ADN) MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport maritime selon IMDG NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Transport aérien selon IATA NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 13.01.2022, Révision 12.01.2022

Version 01

Page 12 / 13

14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID Non

Transport fluvial (ADN) Non

Transport maritime selon IMDG Non

Transport aérien selon IATA Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

PRESCRIPTIONS DE CEE 2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006

(REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/CEE ((CE) 2016/2037); (UE) 2020/878; (UE) 2016/131;

(UE) 517/2014

RÈGLEMENTS DE TRANSPORT ADR (2021); IMDG-Code (2021, 40. Amdt.); IATA-DGR (2021)

RÉGLEMENTATIONS NATIONALES

FR):

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2016.

- Observer les restrictions d'emploi Aucun - VOC (2010/75/CE) 3,8 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

SECTION 16: Autres informations

16.1 Mentions de danger (SECTION 3)

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H318 Provoque de graves lésions des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H302+H312+H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 13.01.2022, Révision 12.01.2022

Version 01

Page 13 / 13

16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

ATE = acute toxicity estimate

CAS = Chemical Abstracts Service

CLP = Classification, Labelling and Packaging

DMEL = Derived Minimum Effect Level

DNEL = Derived No Effect Level

EC50 = Median effective concentration

ECB = European Chemicals Bureau

EEC = European Economic Community

EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

EL50 = Median effective loading

ELINCS = European List of Notified Chemical Substances

EmS = Emergency Schedules

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

IATA = International Air Transport Association

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying

Dangerous Chemicals in Bulk

IC50 = Inhibition concentration, 50%

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IUCLID = International Uniform ChemicaL Information Database

IVIS = In vitro irritation score

LC50 = Lethal concentration, 50%

LD50 = Median lethal dose

LC0 = lethal concentration, 0%

LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level

LL50 = Median lethal loading

LQ = Limited Quantities

MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

NOAEL = No Observed Adverse Effect Level

NOEC = No Observed Effect Concentration

PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance PNEC = Predicted No-Effect Concentration

REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

STP = Sewage Treatment Plant

TLV®/TWA = Threshold limit value – time-weighted average

TLV®STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit

VOC = Volatile Organic Compounds

vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

Copyright: Chemiebüro®

16.3 Autres informations

Méthode de classification

Positions modifiées

Aucun



sdbpool.de